REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

Certification professionnelle « Restaurateur-conservateur de tableaux et d'objets d'art polychromes »

Niveau 6 du Cadre National des Certifications Professionnelles

L'obtention de la certification professionnelle dans sa globalité s'articule autour des éléments d'épreuves suivants :

1. **VALIDATION DES EPREUVES SANS LIEN AVEC LE MEMOIRE ET LE TABLEAU/ L'OBJET D'ART RESTAURE**
   - ME (Modalité d'Evaluation) 1 : Mise en situation professionnelle reconstituée de réception d'une demande d'intervention et d'accueil client (Bloc de compétences 1),
   - ME2 : Cas pratique individuel « épreuve d'histoarchéométrie » (Bloc de compétences 1).

2. **RESTAURATION-CONSERVATION** :
   Réalisation de la restauration-conservation complète d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome par le candidat (Bloc de compétences 2 – ME4).

3. **MEMOIRE PROFESSIONNEL** :
   Le mémoire professionnel présente un rapport complet de restauration-conservation, portant sur l'œuvre réellement restaurée par le candidat.
   Le corps du mémoire se compose de six parties :
   1. Historique et iconographie (ME3 - Bloc de compétences 1),
   2. Constat d'état, diagnostic et projet d'interventions (ME3 - Bloc de compétences 1),
   3. Problématique de recherche et éprouvettes (ME3 - Bloc de compétences 1),
   4. Interventions de restauration-conservation (ME4 - Bloc de compétences 2),
   5. Conservation préventive (ME5 - Bloc de compétences 3),
   6. Relation commerciale (ME5 - Bloc de compétences 3) et veille sanitaire[1] (ME4 - Bloc de compétences 2).

4. **PRESENTATION DE L'ŒUVRE DE FIN D'ETUDES, APRES RESTAURATION : SOUTENANCE ORALE (ME6 - Bloc de compétences 3).**

[1] Veille sanitaire : EPI (équipements de protection individuelle), approvisionnements, contraintes de stockage, gestion des déchets notamment pour les produits nocifs pour l'environnement.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES 1 : Réception, constat d'état, diagnostic et projet d'intervention sur un tableau ou un objet d'art polychrome			
A1 : RECEPTION D'UNE DEMANDE DE RESTAURATION – CONSERVATION D'UN TABLEAU OU D'UNE ŒUVRE D'ART POLYCHROME* ET RELATION COMMERCIALE AVEC LA CLIENTELE *Les objets d'art polychromes peuvent être des sculptures ou objets en bois, en pierre, ou réalisés à partir de matériaux composites. L'activité de réception d'une demande de restauration-conservation d'un tableau ou d'une œuvre d'art polychrome consiste à recevoir l'œuvre sur site ou en atelier, en assurant son identification précise et la documentation des conditions de réception. Elle inclut également l'analyse initiale de l'œuvre d'art, de sa remise dans le contexte historique et esthétique, du besoin d'une intervention de restauration ou de conservation en fonction des spécificités de l'œuvre et des attentes exprimées par le client ou le commanditaire (intervention ponctuelle, traitement global, mesures d'urgence...), pour	C1. Analyser à la fois les attentes d'un client et le besoin de restauration-conservation d'un tableau ou d'une œuvre d'art polychrome, en tenant compte du niveau d'intervention nécessaire ou souhaité, des données historiques, et des conditions environnementales d'exposition ou de stockage, afin de réaliser un constat de l'état initial de l'objet d'art.	**ME1 : Mise en situation professionnelle reconstituée de réception d'une demande d'intervention et d'accueil client, évaluation individuelle orale en temps limité** Un tableau ou une œuvre d'art polychrome est présenté(e) au candidat. Celui-ci doit conduire les phases suivantes, exactement comme il le ferait avec un client réel : 1/ Accueil du client et réception de l'œuvre, 2/ Analyse visuelle de premier niveau de l'œuvre, 3/ Echange avec le client, demande de précisions utiles au diagnostic, formulation d'un avis de premier niveau, 4/ Réalisation d'une fiche de réception avec les renseignements de propriété de l'œuvre et un descriptif sommaire de celle-ci, 5/ Proposition d'une ébauche de projet d'intervention. Le jury complète son observation d'un questionnement sur la conduite à tenir en cas de handicap visible ou non d'un client (et exprimé par celui-ci dans la négative).	La relation client est adaptée : accueil, disponibilité, écoute, ton bienveillant et rassurant mis en œuvre, adaptation lors d'une situation de handicap. Des demandes de précisions du besoin ont été formulées de façon adaptée : écoute, reformulation et validation de la bonne compréhension mutuelle des éléments clés de la demande Expression et terminologie professionnelles correctes, correspondant précisément aux caractéristiques de l'œuvre. Une fiche de réception est réalisée, elle contient les : - Restitution effective des éléments de données fournis par le commanditaire/client : - Renseignements de propriété de l'œuvre - Descriptif sommaire de celle-ci (taille, support, cadre, …) - Consignes spécifiques le cas échéant - Exhaustivité du recueil des données historiques du tableau ou de l'œuvre d'art polychrome.
	C2. Réceptionner un tableau ou une œuvre d'art polychrome, en respectant les règles de manipulation, afin de respecter l'intégrité de l'objet confié.		L'œuvre est manipulée avec précaution à chaque étape (déballage, analyses face et revers). Les gestes sont précis et calmes. Le candidat veille à ce que l'environnement soit tenu propice au respect de l'intégrité de l'œuvre (espace dégagé lumineux, absence de

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
orienter les étapes ultérieures du processus de restauration-conservation. Le contexte et les parties prenantes diffèrent en fonction de l'origine privée ou publique de l'œuvre. Une relation de confiance avec le propriétaire ou le mandataire d'un bien culturel est nécessaire, car ceux-ci confient au Restaurateur-conservateur des objets à forte valeur esthétique, historique, culturelle, symbolique, financière, patrimoniale, ou encore sentimentale. Des moyens techniques et scientifiques de premier niveau (lumières blanches directe et indirecte, microscopie, ultraviolets notamment) sont nécessaires pour réaliser cette étape et établir un descriptif sommaire de l'œuvre. Cela demande une forte culture métier, de solides connaissances en histoire de l'art, en histoire de la restauration des biens culturels, en valeur du patrimoine.		**<u>ME 2 :</u> Cas pratique individuel « épreuve d'histoarchéométrie »** A partir de l'image d'une œuvre réalisée sous des éclairages techniques (lumières blanches frontales, transmises, tangentielles, fluorescence d'ultraviolets, infrarouges et rayons X), le candidat doit identifier la technique d'imagerie et commenter l'image spécifique. **<u>ME 3</u> : Mise en situation professionnelle individuelle de réalisation des phases conduisant au constat d'état et projet d'intervention (Mémoire)** On confie au candidat un tableau ou une œuvre d'art polychrome à restaurer, pour lequel/laquelle il rédige dans un mémoire illustré d'imageries techniques : - Une mise en situation historique et esthétique relative à l'iconographie du bien, - Le constat d'état, - Le diagnostic - Le projet d'interventions, - La problématique de recherche et les éprouvettes*. *On demande au candidat de réaliser des micro-prélèvements, des inclusions, des observations sous microscopie, ainsi que des tests divers avec des réactifs permettant d'établir la stratigraphie ainsi que la nature physique et chimique des matériaux constitutifs du tableau/ de l'objet confié.	risques, absence d'outils ou produits dangereux ou toxiques) et engage les actions nécessaires pour ce faire si nécessaire.
	C3. (Re)placer une œuvre dans son contexte historico-esthétique, à partir de la collecte d'indices visuels et matériels, afin d'éviter des interprétations anachroniques qui pourraient desservir les décisions ultérieures de sa restauration-conservation.		Le candidat identifie le sujet et situe correctement l'œuvre dans son époque et son courant artistique. La méthodologie est respectée, les éléments suivants sont abordés : - Sujet et iconographie, - Auteur le cas échéant, - Date (le cas échéant) ou époque, - Courant stylistique, - Technique artistique. Les éléments avancés sont rigoureusement justifiés par des sources fiables.
	C4. Identifier de façon sommaire les matériaux constitutifs d'un tableau ou d'une œuvre d'art polychrome, en utilisant des techniques et outils adaptés, afin d'établir un premier diagnostic et d'évaluer la faisabilité du projet.		Le type d'imagerie nécessaire est identifié de manière adaptée. Les données issues de l'imagerie sont analysées de manière conforme. Les connaissances sur les différentes techniques sont utilisées pour une argumentation adaptée. Capacité d'observation : tous les éléments constitutifs du bien culturel ont été observés sous différentes lumières (directe, transmise, tangentielle, UV, IR, RX), et la preuve de l'utilisation effective des outils adaptés est apportée. La nature des matériaux constitutifs a été correctement identifiée.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C5. Communiquer un avis argumenté sur les possibilités de restauration d'un tableau ou d'une œuvre d'art polychrome, à partir de l'évaluation technique et de la faisabilité matérielle et financière, pour informer un client ou un commanditaire des options de restauration-conservation, tout en tenant compte de la possible situation de handicap de son interlocuteur.	Les résultats sont intégrés au mémoire (partie technico-scientifique).	Une proposition d'intervention a été formulée de façon conforme aux attendus, à destination du client/commanditaire. Les arguments en faveur du projet de Restauration Conservation sont argumentés et justifiés au regard des premières observations réalisées. Une ébauche de projet d'intervention a été proposée, oralement au client/commanditaire, de façon adaptée et techniquement correcte. Des adaptations en termes de modes ou de modalités de communication sont proposées, en faisant preuve de flexibilité, en réponse à certains cas de handicaps potentiels de clients.
A2 : CONSTAT D'ETAT ET DIAGNOSTIC D'UN TABLEAU OU D'UN OBJET D'ART POLYCHROME Cette phase commence à partir du moment où le client et le Restaurateur-conservateur de tableaux et d'objets d'art polychromes se sont entendus pour faire débuter le projet. L'objectif de cette phase est de décrire une œuvre d'art de façon objective (typologie, dimensions, provenance, époque, etc..), ainsi que l'identification de ses	C6. Approfondir l'identification des matériaux constitutifs d'un tableau ou d'une œuvre d'art polychrome et des techniques artistiques mises en œuvre, au moyen de différentes analyses non invasives, physiques (rayons lumineux et imagerie numérique) ou chimiques (réactifs, tests solvants), pour établir un état intrinsèque de l'œuvre.		L'œuvre d'art est décrite de façon objective (typologie, dimensions, origine, style, ornementation, etc..) avec une méthodologie analytique. Les matériaux constitutifs de l'œuvre et les techniques utilisées par l'artiste, sont identifiés de façon exhaustive et précise. Les outils et investigations appropriés sont mobilisés : la réalisation et l'observation d'une coupe stratigraphique et de ses résultats sous microscopie sont exposés, et transmis dans un « dossier microchimie ». La structuration de réalisation des analyses scientifiques respecte les normes du

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
matériaux constitutifs en suivant une méthodologie analytique, pour décrire très finement son état initial. La phase de constat d'état nécessite l'utilisation de techniques et d'outils spécifiques tels que : - lampe torche spécifique, lampe ultraviolet, - lunettes loupes, compte fils, microscopes de poche et numérique, notamment, lors de l'identification des matériaux constitutifs de l'œuvre et les techniques utilisées par l'artiste, - outils de prise de vue, - logiciels de traitement d'images et de cartographie des altérations. Les altérations subies par une œuvre sont de natures très diverses et leurs causes variées. Elles peuvent être naturelles, accidentelles et/ou environnementales. Il peut s'agir de traces d'usage ou de transformations (matériaux ou éléments ajoutés, éliminés ou substitués), notamment lors d'interventions antérieures. Le Restaurateur-conservateur de tableaux et d'objets d'art polychromes peut également faire			raisonnement scientifique (observation/ hypothèse/ expérience/ résultat/ interprétation/ conclusion).
	C7. Identifier les altérations subies et leurs origines, ainsi que les traces d'usage ou de transformations d'un tableau ou d'une œuvre d'art polychrome, permettant de préciser l'identité matérielle de l'œuvre.		Les outils de traitement d'images, y compris numériques, sont correctement utilisés : - La réalisation des prises de vue face et revers présente les conditions techniques attendues en termes d'ajustement des éclairages, - puis de détails (couleur et/ou noir et blanc), en lumière directe, transmise, tangentielle, sous fluorescence d'ultraviolet, de reflectographie infrarouge, etc.), - Le traitement de l'image (compensation de l'effet de parallaxe par exemple) est réalisé numériquement. Une cartographie commentée des altérations, des traces d'usage ou de transformation est réalisée : la nature, la localisation, la dimension ou la surface sont décrits avec précision. Les altérations et leur nature, sont détaillées et précisément qualifiées. Le diagnostic des éléments observés est conforme aux attendus (observation concomitante des membres du jury d'évaluation). La terminologie et la codification utilisées sont appropriées.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
appel à des experts ou sachants externes, pour réaliser des études spécifiques supplémentaires (historiens d'art, scientifiques, autres domaines de la conservation-restauration de biens culturels notamment), pour mieux préparer son intervention. Il mène également des études et recherches sur l'œuvre et ses matériaux constitutifs.			La partie technico-scientifique du mémoire est de qualité professionnelle : - Bonne qualité rédactionnelle - Vocabulaire scientifique adapté - Bonne qualité des illustrations (adéquation au contenu, clarté, lisibilité, résolution)
	C8. Rechercher toute information (historique, technique, technologique ou scientifique) permettant une meilleure identification d'un tableau ou d'une œuvre d'art polychrome et de ses éléments constitutifs, pour compléter l'analyse permettant l'élaboration du projet de restauration-conservation.		Les recherches sur l'œuvre et ses matériaux constitutifs sont rigoureuses et éclairantes : - Sources documentaires publiques et fiables, - De nouvelles informations historiques sont trouvées, le cas échéant, - Des études technico-scientifiques sur les matériaux constitutifs de l'œuvre sont effectuées, - Les technologies utilisées dans la réalisation de l'œuvre sont identifiées, - Les résultats de la recherche concourent au projet, - Pertinence des choix de prestataires et de moyens, en fonction des règles déontologiques et de développement durable. Concernant les recherches et la liste des professionnels et organismes consultés, le candidat fait preuve de : - Veille, - Méthodologie, - Autonomie, - Justesse des choix.
A3 : PROJET D'INTERVENTIONS ET PROTOCOLE DE TRAITEMENTS DE RESTAURATION-CONSERVATION D'UN TABLEAU OU D'UN OBJET D'ART POLYCHROME	C9. Évaluer les objectifs de la restauration-conservation d'un tableau ou d'un objet polychrome à tous les niveaux (curatif, conservatif, esthétique, préventif), en précisant les types d'interventions possibles, afin de répondre à la		Les objectifs de restauration-conservation tiennent compte de/des : - La faisabilité du projet, - Besoins du client/commanditaire, - Contraintes du client/commanditaire, - Contraintes techniques, - Evaluation des risques,

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Le Restaurateur-conservateur de tableaux et d'objets d'art polychromes définit les objectifs des interventions de la restauration-conservation, procède à des tests permettant d'établir le projet et le protocole d'intervention, intégrant les éventuelles alternatives à mettre en place au fur et à mesure des interventions. Cela lui permet d'échanger avec le client/commanditaire, pour convenir avec lui du niveau d'intervention attendu et/ou réalisable afin d'établir un meilleur état de conservation ou de rendu esthétique d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome, tout en respectant l'authenticité matérielle de l'objet confié, dans le respect des principes déontologiques de la profession (stabilité, réversibilité, lisibilité). Le Restaurateur-conservateur de tableaux et d'objets d'art polychromes intègre le développement durable dans son action, en privilégiant l'utilisation de matériaux écologiques et recyclables, et en minimisant leur impact environnemental.	demande initiale, tout en tenant compte des contraintes, des risques, des principes déontologiques et du développement durable.		- Choix soutenant le développement durable. Les objectifs des traitements ou des interventions curatifs, conservatifs, esthétiques et préventifs sont fixés. Les besoins spécifiques de l'œuvre sont analysés à chaque niveau. Les risques liés à chaque type d'intervention sont évalués et exposés.
	C10. Elaborer un protocole d'intervention de la restauration-conservation d'un tableau ou d'un objet polychrome, en prenant en compte les moyens humains et matériels nécessaires, dans le cadre d'un projet de restauration-conservation, pour obtenir la validation du client/commanditaire, et prévoir le déroulement des phases suivantes.		Le projet d'intervention : - Répond aux règles déontologiques de la profession (stabilité, réversibilité, lisibilité), - Présente les éléments chiffrés des prestations et des approvisionnements utilisés pour les besoins du projet de restauration-conservation, - Le budget est optimisé, - Des solutions durables sont intégrées.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES 2 : Réalisation de la restauration-conservation d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome			
A4 : PHASES PREALABLES DE MISE EN ŒUVRE DE LA RESTAURATION-CONSERVATION D'UN TABLEAU OU D'UN OBJET D'ART POLYCHROME Avant la restauration-conservation d'un tableau ou d'une œuvre d'art polychrome, le restaurateur-conservateur de tableaux et d'objets d'art polychromes s'occupe des aspects logistiques et organisationnels. Cela inclut la mise en place des commandes avec les prestataires, la gestion des approvisionnements, la mise à disposition des outils et matériaux adaptés, ainsi que le respect des protocoles sanitaires et environnementaux liés à la manipulation de produits et la sécurité des intervenants. Cela comprend également la prise en compte de situations de handicap de toute personne concernée par cette phase.	C11. Piloter un projet de restauration-conservation d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome, et notamment la collaboration avec d'autres experts ou sachants, en affinant les priorités et les objectifs d'intervention, en établissant un planning prévisionnel détaillé, afin de préparer la mise en œuvre de la restauration-conservation de façon conforme aux règles de l'art et à la déontologie de la profession.	**<u>ME 4</u> : Mise en situation professionnelle individuelle de réalisation de la restauration-conservation d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome (Mémoire)** On demande au candidat de procéder à la restauration-conservation du tableau ou de l'objet d'art polychrome confié en ME3, en réalisant les éléments suivants : - Planning prévisionnel et planning effectif, - Conception des éprouvettes et mise en œuvre des tests, avec un suivi d'étude comparative sur les résultats, - Opérations de conservation curative stoppant les causes d'altérations d'ordre biologiques de l'œuvre, - Opérations de restauration conservative du support et de la couche picturale (refixages, fils à fils, incrustations, petites interventions, consolidations structurelles, doublages, rentoilages notamment), - Opérations de restauration « esthétique » : nettoyages, comblements, réintégrations, vernissages ou protection de surfaces, - Le cas échéant, description et preuves des collaborations avec des prestataires, - Description et preuves des approvisionnements et des dispositions	Le protocole d'intervention est défini en tenant compte des spécificités de l'œuvre et des priorités d'intervention. Les priorités sont ajustées en fonction des contraintes identifiées. La collaboration avec des experts ou des sachants apporte une réelle valeur ajoutée au regard des problématiques du projet. Un planning détaillé et réaliste est élaboré, intégrant les différentes phases du projet. Les écarts potentiels entre planning prévisionnel et réalisé sont explicités. La déontologie professionnelle est respectée tout au long des interventions.
	C12. Organiser les interventions de restauration-conservation d'un bien culturel en anticipant et maîtrisant les risques sanitaires et liés à la sécurité du travail, en assurant la mise à disposition et l'utilisation des équipements de protection et outillages appropriés, en appliquant les règles de sécurité, de stockage et d'utilisation des produits toxiques, afin de garantir le respect des normes professionnelles, environnementales et la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise.		Les risques environnementaux et sanitaires sont évalués. La mise à disposition des outils et équipements nécessaires est anticipée. Les règles de sécurité sont appliquées rigoureusement pour protéger les intervenants, les œuvres et le public le cas échéant. L'utilisation des EPI (Equipements Individuels de Protection) est effective. Les responsabilités sociales et sociétales sont respectées, notamment en matière d'éthique et de durabilité.
	C13. Organiser l'espace de travail et sa logistique, nécessaires à une intervention de restauration-conservation d'un tableau d'une œuvre d'art, en prévoyant la mise en place des éléments nécessaires, en tenant compte des situations de handicap de collaborateurs et en appliquant les règles de protection		Un espace de travail sécurisé et adapté est organisé selon les besoins spécifiques des interventions. Les équipements et supports nécessaires sont installés (chevalets, tables, systèmes d'éclairage, ventilation, etc.). Les conditions de travail sont adaptées pour les collaborateurs en situation de handicap.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	individuelles et collectives, afin de permettre sa réalisation dans un cadre adapté et sécurisé.	relatives à la sécurité, au stockage et à la manipulation des matières dangereuses.	Les règles de protection individuelle et collective sont appliquées pour garantir la sécurité. Les risques liés à la manipulation des œuvres sont prévenus et maîtrisés.
	C14. Elaborer les produits indispensables à la réalisation d'une intervention de restauration-conservation en utilisant les techniques et les recettes préalablement définies, en appliquant le protocole établi et en respectant les normes de sécurité sanitaires et environnementales, afin de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de restauration conservation de biens culturels.		Le protocole technique et les recettes sont suivis rigoureusement. Les normes de sécurité sanitaire et environnementale sont respectées lors de l'utilisation des produits. Les produits sont préparés en quantités adaptées aux besoins spécifiques. La manipulation et le stockage des produits toxiques sont réalisés dans les règles. La gestion des déchets toxiques est effective.
	C15. Evaluer en amont des opérations conservatives et curatives la pertinence des méthodes envisagées, en réalisant des tests de faisabilité adaptés, afin d'ajuster les données du protocole d'intervention de restauration-conservation.		Des tests de faisabilité sont réalisés en amont des interventions globales. Les résultats des tests sont analysés. Le cas échéant, des ajustements dans le protocole d'intervention sont apportés en fonction des observations. Les évolutions technologiques et scientifiques sont prises en compte pour adapter les techniques.
A5 : REALISATION DES OPERATIONS DE RESTAURATION-CONSERVATION D'UN TABLEAU OU D'UN OBJET D'ART POLYCHROME Cette activité est la raison d'être du métier, elle comprend : - La mise en œuvre des éventuels traitements curatifs stoppant les causes	C16. Réaliser des traitements de conservation curative en utilisant les différentes techniques, matériaux et outils préalablement définis, et en produisant des bilans intermédiaires destinés à valider ou ajuster les étapes suivantes, afin d'interrompre les attaques biologiques d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome, et/ou de dérestaurer les anciennes interventions parasites.		Les traitements curatifs sont mis en œuvre conformément aux recommandations sanitaires environnementales. Des bilans intermédiaires sont produits et analysés. Les ajustements nécessaires sont effectués en fonction des résultats obtenus. Les attaques biologiques sont interrompues grâce aux techniques appropriées. Dans le cadre de l'épreuve d'anoxie :

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
d'altérations d'ordre biologiques de l'œuvre, - La réalisation des opérations de dérestauration : opérations courantes de dégagement des anciennes restaurations (pièces, bandes de tension, rentoilages, masticages, repeints, surpeints, etc.), - La réalisation des opérations de restauration conservatives concernant les altérations structurelles du support et de la couche picturale (refixages, fils à fils, incrustations, petites interventions sur les toiles, doublages, rentoilages notamment), - Les restaurations d'ordre esthétique, telles que le nettoyage au sens large (traitement des surfaces vernies ou non vernies), les comblements des lacunes, les réintégrations chromatiques et les différents types de protection des surfaces (vernissages, cirage notamment), tout en respectant les normes déontologiques et les techniques prédéfinies. - L'évaluation des résultats obtenus pour ajuster le			- Le volume de la poche thermofusible est ajusté à la dimension de l'éprouvette, - L'étanchéité est assurée (car prouvée par la couleur du témoin).
	C17. Mettre en œuvre des opérations de restauration conservative en utilisant les différentes techniques, matériaux et outils préalablement définis, et en produisant des bilans intermédiaires destinés à valider ou ajuster les étapes suivantes, afin de rétablir l'équilibre structurel matériel d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome.		La faisabilité est évaluée (selon les matériaux, les dimensions et l'accessibilité). Les techniques de restauration conservative sont appliquées pour stabiliser l'œuvre. Les matériaux et outils préalablement définis sont utilisés. Des tests et bilans intermédiaires sont produits pour valider l'efficacité des opérations menées. L'équilibre structurel de l'œuvre est rétabli dans le respect des contraintes techniques et esthétiques. Les interventions de consolidation, d'incrustation, de fil à fil, de doublage ou de rentoilage sont réalisés avec méthode et application La pose des bandes et/ou de maintien localisées sont efficaces.
	C18. Réaliser les opérations de restauration esthétique d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome, en utilisant les différentes techniques, matériaux et outils préalablement définis, et en contrôlant systématiquement le déroulement des opérations (contrôle visuel, impact des produits, matériaux et techniques employés), afin de restituer sa lisibilité, tout en respectant la réversibilité, et les règles sanitaires et environnementales.		La stabilité et la réversibilité des matériaux employés sont respectés tout au long des interventions de restauration esthétique. Les résultats des opérations de restauration esthétique menées sont conformes aux attendus : - La lisibilité d'ensemble est retrouvée et harmonieuse, - Les couleurs et les textures respectent l'œuvre initiale, - L'intégration des retouches est invisible. L'impact physico-chimique et environnemental des produits et techniques sur l'œuvre est pris en compte tout au long du processus.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
protocole d'interventions si nécessaire. La dernière phase est celle de la conservation préventive qui consiste à mettre en place des mesures de protection permettant de prévenir les risques de détériorations liées aux conditions environnementales (température, humidité, lumières, variations hygrométriques et environnementales), au stockage, aux manipulations et aux transports.	C19. Effectuer les opérations de conservation préventive d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome, en installant les systèmes d'accrochage et de maintien, et en posant les éléments de protection, de conditionnement et d'emballage, afin de réduire les risques de dégradation accidentels pendant la manutention, le transport, le stockage et/ou l'exposition de l'œuvre.		Les systèmes de maintien et d'accrochage sont installés conformément aux besoins de l'œuvre. Les dispositifs de protection de l'environnement direct et indirect sont mis en place. Les systèmes de conditionnement et d'emballage sont élaborés de façon efficace : les risques pendant la manutention et le transport sont évalués pour être réduits au maximum. Les interventions et les consignes de conservation préventive sont diffusées au propriétaire/commanditaire.
A6 : REDACTION DU RAPPORT DE RESTAURATION CONSERVATION D'UN TABLEAU OU D'UN OBJET D'ART POLYCHROME Il s'agit d'établir un document mentionnant de façon détaillée et illustrée l'ensemble des opérations de restauration-conservation mises en œuvre sur le tableau ou l'objet d'art polychrome s'y rapportant et dans un esprit critique, après l'avoir replacé dans son contexte historique et esthétique.	C20. Elaborer un rapport de restauration-conservation d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome en produisant un document illustré récapitulatif de l'ensemble des étapes réalisées, détaillant tous les aspects techniques et matériels, et en fournissant des recommandations de conservation préventive, afin de documenter les interventions réalisées et d'en assurer la pérennité.		Le récapitulatif détaillé et illustré des étapes de restauration-conservation est rédigé de manière claire. Les aspects techniques et matériels utilisés y sont présentés de manière exhaustive. Des recommandations précises pour la conservation préventive sont formulées. Les standards de documentation en restauration-conservation sont respectés.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES 3 : Gestion administrative et commerciale d'une activité de restauration-conservation de tableaux et d'objets d'art			
A7 : GESTION ADMINISTRATIVE ET DEMARCHE COMMERCIALE Le ~~r~~restaurateur-conservateur de tableaux et d'objets d'art polychromes établit des relations commerciales avec le(s) client(s) ~~et~~ ou le(s) commanditaire(s), produit des devis commerciaux conformes à la législation en vigueur et fournit une information explicite et détaillée des interventions proposées, notamment en termes de coûts. Il doit également établir des bons de dépôts, des devis détaillés, des factures pour ses clients et rédiger des bons de commande ou autres documents contractuels vis-à-vis de ses fournisseurs ou collaborateurs. Il développe également un savoir-faire important en matière de communication commerciale. C'est le cas notamment lorsqu'il sensibilise le propriétaire d'un bien culturel à la conservation préventive d'une œuvre d'art, selon les risques identifiés, en prescrivant des lignes de conduite adaptées pour le stockage ou l'exposition du bien (règles	C21. Evaluer les coûts directs et indirects intervenant dans un projet de restauration-conservation d'un bien culturel (temps d'intervention, ressources humaines et matérielles, coûts de fonctionnement notamment), pour préparer matériellement, financièrement et planifier son intervention.	**ME5 : Mise en situation professionnelle de relation clientèle et démarche de conservation préventive (Mémoire)** On demande au candidat de présenter au sein de son mémoire : - Un argumentaire commercial de projet de restauration destiné au propriétaire de l'œuvre restaurée, - Un devis prévisionnel et final complet, - Le budget du projet, - Plusieurs documents annexes tels que : bons de dépôts, décharge propriétaire, bons de commande, accords contractuels, factures, - Son réseau professionnel, - Son organisation de veille. **ME6 : Mise en situation professionnelle de présentation d'une œuvre restaurée devant un jury spécialisé** Le tableau ou l'objet d'art polychrome confié en ME3, une fois restauré, est présenté dans les locaux d'un atelier, avec	L'évaluation des coûts directs et indirects présente les caractéristiques suivantes : - Exhaustivité, - Etude de prix fournisseurs, - Clarté des chiffres et des données afférentes, - Justification des éventuels écarts entre prévisionnel et réalisé, - Cohérence des données par rapport au projet de restauration.
	C22. Présenter en détail le devis d'un projet d'intervention de restauration-conservation d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome, en justifiant ses différentes rubriques, afin de permettre une prise de décision éclairée par le client ou le commanditaire, tout en garantissant la viabilité économique du projet.		Le devis prévisionnel est issu d'un travail complet de budgétisation : les charges afférentes au projet sont calculées, incluant les coûts de main-d'œuvre, de matériel et d'expertise externe. Le devis final est conforme et complet. Le temps de travail estimé pour établir le devis est réaliste. Les données sont claires et établies avec rigueur.
	C23. Assurer une relation clientèle avec les parties prenantes d'un projet de restauration-conservation d'un tableau ou d'un objet d'art polychrome, en établissant les documents commerciaux et contractuels correspondants, en conformité avec la législation en vigueur, afin de garantir la traçabilité et la conformité légale des opérations.		Les documents commerciaux et contractuels sont rédigés de manière claire, précise et complète : toutes les informations essentielles sont intégrées (description des interventions, délais, coûts, et responsabilités des parties notamment). La législation est respectée : droit du patrimoine, propriété intellectuelle. La communication est adaptée, déontologique et régulière avec les parties prenantes : elle est appuyée par des supports documentés. Les opérations sont tracées.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
relatives à l'exposition à la lumière, à l'hygrométrie et aux risques d'infestations biologiques notamment). Pour se faire connaître, le restaurateur-conservateur de tableaux et d'objets d'art polychromes est souvent amené à participer à des salons ou à des évènements publics, et à réaliser l'installation d'un espace de représentation dans un objectif de communication et d'exposition de ses travaux. Il s'agit à la fois de communiquer sur la qualité et la technicité de ses interventions et d'être dans une démarche commerciale de valorisation de ses travaux.	C24. Restituer un tableau ou un objet d'art polychrome à un client ou un commanditaire, en présentant de manière détaillée le rapport de restauration-conservation et en tenant compte des situations de handicap potentielles de ses interlocuteurs, afin de fournir l'ensemble des informations utiles et nécessaires à la conservation préventive de l'objet.	des éléments synthétiques explicatifs, et les éprouvettes de test devant un jury. Pour ce faire, le candidat se voit attribuer un espace de dimension limitée, dans lequel il doit organiser sa présentation. Il installe l'œuvre de fin d'études, dispose les éclairages, et ses supports de communication. Il est attendu que les travaux soient mis en valeur et qu'une installation professionnelle, technique et commerciale soit mise en œuvre.	Le candidat présente de façon accessible et précise les constats techniques initiaux (*état de l'objet, problèmes à résoudre*) ainsi que les opérations réalisées, en s'adaptant notamment aux potentielles situations de handicap. Les choix techniques sont justifiés de manière argumentée et expliqués de façon adaptée au niveau de compréhension du commanditaire. Les bonnes pratiques de conservation pour maximiser la longévité des opérations réalisées (*ex. conditions de température, d'humidité, de lumière*) sont préconisées à bon escient.
	C25. Valoriser le travail de la restauration-conservation de biens culturels, dans le cadre d'une communication ou d'un événement tout en s'adaptant aux contraintes logistiques d'un lieu public, afin d'exposer ceux-ci et de communiquer auprès d'un public varié.		- L'accessibilité à l'espace de présentation est prise en compte, notamment pour les personnes en situation de handicap ou d'invalidité. - Les équipements nécessaires (éclairage, supports, outils d'accrochage, signalétique) sont choisis en fonction des dimensions de l'espace disponible et des objectifs de présentation, - Les techniques d'éclairage valorisent l'œuvre et les autres éléments, en jouant sur les ombres et les lumières, pour accentuer certains détails par exemple.
A8 : VEILLE INTELLECTUELLE, ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE SON RESEAU ET DE SES COMPETENCES Le restaurateur-conservateur de tableaux et d'objets d'art polychromes bénéficie d'un réseau professionnel dense et diversifié,	C26. Etablir un réseau professionnel dans le cadre de son activité de restauration-conservation de tableaux et d'objets d'art polychromes, en identifiant clairement ses cibles et ses contacts professionnels, et en utilisant des outils digitaux appropriés, afin de développer son activité et ses ressources.		Les objectifs professionnels de développement de réseau et les contacts potentiels (galeries, musées, collectionneurs, professionnels du marché de l'art) sont définis et hiérarchisés selon leur pertinence pour développer l'activité. Les besoins et attentes des parties prenantes sont identifiés, permettant une structuration efficace du réseau professionnel.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (ME)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
qu'il peut solliciter en fonction du type et des caractéristiques des projets de restauration-conservation qu'il a à mener. Il exerce son activité professionnelle en se tenant à jour, tant sur le plan national qu'international, des évolutions techniques, technologiques et réglementaires (normes environnementales, sanitaires, de sécurité, ...). Il intègre dans sa pratique professionnelle un système personnel de veille destiné à maintenir à jour ses connaissances mais également dans le but de de s'améliorer en garantissant, un niveau de compétences conforme aux exigences et aux évolutions de la profession.			Les actions de communication et marketing proposées sont cohérentes avec les axes de développement. Les réseaux sociaux et outils digitaux (LinkedIn, Instagram, plateformes professionnelles notamment) sont utilisés de manière ciblée.
	C27. Réaliser une veille technologique, informationnelle et réglementaire, nationale et internationale, dans le domaine de la restauration-conservation des biens culturels, notamment en consultant des publications spécialisées et en participant à des événements professionnels, dans le but d'actualiser ses connaissances générales et de développer ses compétences spécifiques.		Les sources des informations recueillies sont fiables, diversifiées et actualisées : parmi des revues académiques, publications professionnelles, et des sites de référence dans le domaine de la restauration-conservation des biens culturels. Le candidat démontre sa participation active à des événements variés tels que conférences, colloques, salons, ateliers et webinaires, au niveau national et international.